

NON AUX
DISCRIMINATIONS

OUI À LA
DIVERSITÉ

Mercredi 2 Décembre 2009

de 9h00 à 17h00

I.U.F.M. du MANS - Salle polyvalente -

(nouveau site : 11 bd Pythagore)

« Forum Laïcité / Diversité »

*Reconnaissance de l'autre :
Pour une nouvelle pédagogie de
la citoyenneté ?*

Informations et inscriptions : 02 43 39 27 27 - fal72culture@laligue.org



Collectif sarthois
d'éducation à la citoyenneté
et à la diversité



IPNS

Organisé par :
La Ligue de l'enseignement / Fal 72
Et le Collectif d'Education à la Citoyenneté et à la Diversité

Dans le cadre des « Semaines d'éducation contre le racisme », cette journée a pour but d'échanger entre acteurs locaux sur les notions de LAÏCITE, de RECONNAISSANCE, d'IDENTITE, d'ALTERITE et d'APPRENTISSAGE DU VIVRE EN CITOYENS EGaux..

Le forum s'appuiera sur des apports théoriques, le débat avec la salle et des présentations d'expériences.

Texte d'intention des Forums Laïcité / Diversité :

L'éducation constitue un des leviers principaux pour contribuer à concrétiser le projet politique républicain de construction d'une chose publique. C'est-à-dire, faire en sorte que le pouvoir soit partagé entre tous les citoyens.

Dans ce cadre laïque, le savoir constitue un bien commun à partager et non un objet à conquérir, ni de mérite. De ce point de vue la République se doit de poser comme principe : « tous capables », et de mettre en place non seulement les cadres pour le partage du pouvoir, mais aussi pour le partage et la co-construction permanente du savoir, en particulier celui qui contribue à créer les conditions d'une société de bien être et où chacun a **une place reconnue de citoyen.**

Nos forums s'inscrivent dans ce projet de petite révolution éducative républicaine permanente. Elle passe par la **construction et la multiplication d'espaces éducatifs** de réelle démocratie entre égaux, où le savoir et le pouvoir sont partagés dans un but commun. Dans ces espaces, les identités, toutes singulières, sont invitées à participer pour fabriquer des projets partagés et de cette manière à s'enrichir, à grandir à travers la rencontre d'autrui et la reconnaissance.

L'animateur d'espaces éducatifs citoyens, au sens fort du terme, a pour fonction de créer les conditions pour faire vivre l'expérience de l'autre, du projet partagé, de la découverte et de la créativité. Lui-même ne sait rien et ne peut rien, seulement créer les conditions **d'un processus d'apprentissage citoyen.**

Les Forums Laïcité / Diversité ont pour but :

→ De former, de partager les outils et les démarches en mesure de développer les situations d'apprentissage des citoyens à l'école, dans les centres de loisirs, dans les associations, dans les quartiers...

→ D'enclencher un processus d'auto-formation continue entre membres du Collectif d'Education à la Citoyenneté et à la Diversité, mais aussi ouvert à tous.

***Ouverture du Forum et animation de la journée assurées par,
Yves COTTEREAU, militant de la Ligue des Droits de l'Homme.***

Programme du 2 Décembre

◀ 9h00 **Accueil du public, et émargement**

◀ 9h15 **Mot d'accueil du Président de la Ligue de l'Enseignement / FAL 72
Et ouverture de la réflexion par Yves COTTEREAU.**

◀ 9h30 / 11h00

Présentation de démarches pédagogiques pour débattre de l'égalité et de la Différence :

- Atelier « **Philosophie en classe** » par **Edwige CHIROUTER**, professeure de philosophie à l'IUFM du Mans, Chercheur à l'Université de Québec.

- « Atelier scientifique : **Chemin des préjugés** » par l'association « **Les Petits Débrouillards** » antenne Sarthe

- Atelier « **Mixité, relations Filles/Garçons dans le sport** » par les **CEMEA Pays de la Loire**.

◀ 11h30 / 12h30

Le citoyen et la souveraineté du peuple, les évolutions depuis la Révolution Française

La souveraineté du peuple et l'avènement du citoyen sont les conséquences politiques concrètes de la laïcisation du principe de souveraineté. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 affirme dans son article 3 « *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* ». Le Peuple souverain : il est difficile d'imaginer aujourd'hui la révolution culturelle ainsi opérée. La monarchie sanctifiée par le corps clérical sous l'Ancien régime est contestée dans son fondement même. Nul corps (fut-ce le clergé), nul individu (fut-ce le roi) n'exerce le pouvoir. La légitimité réside dans le Peuple, dans la volonté générale. Ce fut une laïcisation fondamentale, irréversible.

Cette affirmation politique et philosophique s'est accompagnée d'une unification culturelle et d'une disparition des corps intermédiaires (corporations, etc.). La Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, en est la manifestation la plus spectaculaire. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour reconnaître la légitimité de nouveaux « corps intermédiaires » (partis, syndicats, associations...) et la deuxième moitié du XX^e siècle pour reconnaître la légitimité de la diversité culturelle dans un cadre collectif commun : la République.

*Intervention de **Charles CONTE**, chargé de mission « Etudes et recherches Laïcité-Egalité-Diversité » à la Ligue de l'Enseignement, Membre du comité de rédaction de la revue « Diasporiques, Cultures en mouvement ».*

Présentation suivie d'une discussion

◀ 12h30 - 13h45 **Pause – déjeuner**

(Restauration non assurée, mais plusieurs possibilités de restauration rapide sur le campus)

◀ 14h00 - 15h00

Une reconnaissance pour quoi : réalisation de soi, reconnaissance de l'autre, reconnaissance des autres ?

Une analyse à partir des nouvelles figures du citoyen : pourquoi et comment émergent et s'expriment le singulier et les différences ?

Que ce soit dans les quartiers ou plus largement dans la jeunesse, la citoyenneté ne fait plus florès, la militance s'épuise, les Mouvements d'Education Populaire qui s'en réclamaient se vident... Pour autant la Société Civile est vivante à travers les associations ainsi que dans les débats publics, et la conflictualité sociale n'est pas moins importante qu'il y a trente ans... mais elle s'exprime très différemment. Aujourd'hui, on peut dire qu'elle s'exprime beaucoup moins à travers la « lutte des classes » et l'adhésion aux grosses organisations qui lui étaient liées, et beaucoup plus à travers des manifestations et des coordinations thématiques précises et multiples ou à travers de petites actions directement contrôlables.

Nous résumerons les analyses d'Axel Honneth « Luttres pour la Reconnaissance » et les différentes formes de reconnaissance : sur la confiance en soi (et en l'autre) obtenue dans la sphère affective, sur le respect de soi (et des autres) que donne le Droit, sur l'estime de soi (et des autres) que l'on gagne au travail et dans la vie sociale.

Nous reprendrons les critiques qu'en fait Nancy Fraser (et les « Cultural Studies » des USA) estimant que dans nos sociétés inégalitaires, les groupes dominés ne parviennent à une parité de traitement que s'ils constituent des « espaces publics dissidents » où ils peuvent faire valoir leurs droits spécifiques. Pour l'auteure, c'est au nom d'une conception de la justice et de la démocratie que les luttres pour la reconnaissance peuvent prendre de l'ampleur en dépassant le niveau « psychologique » ou seulement inter subjectif

Nous terminerons en reprenant les analyses de Jacques Ion sur la militance : il constate qu'après la période de la Citoyenneté Républicaine en quête de droits universels, après la Citoyenneté Sociale des syndicalistes militants pour des droits effectifs, nous sommes peut-être dans un régime où les luttres sociales se présentent comme des espaces d'affirmation des identités spécifiques et de réalisation des individualités.

Intervention de **Christian SAINT-SERNIN**, retraité. Ancien Directeur de la C.A.F.de Nevers. Membre de « démocratie et spiritualité ». Ancien militant ouvrier à la CFDT de la Loire, auteur de « 150 ans de Luttres ouvrières dans le Bassin Stéphanois ».

Présentation suivie d'une discussion

◀ 15h00 Pause 15 mn

◀ 15h15 - 16h15

Pédagogies de l'interculturel ou pédagogies de l'altérité ?

Les politiques de la reconnaissance ont fortement porté sur la question des minorités culturelles (ou « ethniques »). Parallèlement on voit émerger à l'agenda politique, tant au niveau international qu'en France, la préoccupation de la « diversité ».

Ces deux approches sont porteuses d'ambivalence. A la fois elles témoignent d'une volonté de reconnaissance de groupes autrefois invalidés, minorés, encore discriminés..., mais elles risquent aussi d'ethniciser, d'« assigner à origine », d'inscrire dans une « incarcération civilisationnelle » (A. Sen). Pourtant, ignorer cette dimension identitaire comme cela est le cas dans certaines approches peut être aussi une manière d'invalider groupes ou individus, d'empêcher des dynamiques sociales, culturelles fortes...

Ces débats se retrouvent dans le champ éducatif, ou plus précisément de ce que l'on a appelé pédagogie interculturelle (ou de l'interculturel). Entre occultation ou focalisation sur la question, quelle est la réponse pertinente ? Sachant que l'éducation aujourd'hui doit être pensée dans le cadre formel, non formel et informel. On pourrait dégager trois figures « idéales-typiques » (M. Weber) de cette éducation : une approche qui met l'accent sur les cultures ; une qui se focalise sur la relation, « l'inter », le travail sur soi et les représentations ; et enfin une démarche privilégiant l'apprentissage du vivre-ensemble et de la citoyenneté.

Nous serons conduits à substituer aux termes de diversité ou de culture (par trop ambigus) ceux d'altérité, tant sur le plan politique (le vivre-ensemble démocratique) qu'éducatif (une pédagogie de l'émancipation).

Intervention de **Bernard BIER**, chargé d'études à la Mission Observation Evaluation (MOE) de INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire).

Présentation suivie d'une discussion

◀ 16h15-16h45

Clôture par **Yves Cottureau**

Et présentation du prochain « Forum Laïcité / Diversité » du 31 mars 2010

Informations et inscriptions : Annick JOSEPH

La Ligue de l'enseignement - FAL 72 - 18 rue Béranger - 72 018 Le Mans cedex 2
02 43 39 27 29 - fax 02 43 39 27 26 - fal72culture@laligue.org www.fal72.fr